

ANNEXE III

EXEMPLE D'AVIS AUX VOISINS

AVIS AUX VOISINS

Objet : Avis d'application de pesticides sur le terrain de la propriété située au _____ à Candiac

Madame, Monsieur,

En vertu du *Règlement 5018 relatif à l'utilisation de pesticides* sur le territoire de la Ville de Candiac, une infestation de _____ (ravageur) a été confirmée par l'Autorité compétente de la Ville de Candiac pour la propriété située au _____ (adresse).

Étant donné que toutes les alternatives aux pesticides se sont avérées vaines, un permis d'application restreinte de pesticides _____ (# permis) a été délivré à _____ (nom du propriétaire) afin de permettre l'utilisation de _____ (nom du pesticide) sur la propriété mentionnée.

Par conséquent, la présente vous avise qu'il y aura une application de ce pesticide le _____ (date prévue de l'application) par la compagnie _____ (nom de la compagnie). Cette compagnie possède un permis de la Ville de Candiac afin d'effectuer les travaux de pulvérisation en toute sécurité.

La zone traitée par le pesticide sera interdite d'accès pendant 72 heures. Par la suite, cette dernière sera adéquatement nettoyée afin d'éliminer tout résidu de pesticides.

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec la Ville de Candiac au 450-444-6040.

En cas d'une intoxication ou d'un empoisonnement, appelez le centre antipoison du Québec au 1-800-463-5060 (24/7)